

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

E-GUIDE MALADIES CHRONIQUES ET EMPLOI

LA MNT DEVELOPPE SON ACCOMPAGNEMENT SUR LES MALADIES CHRONIQUES ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) vient de lancer un mini-site web dans le cadre de son projet de sensibilisation « maladies chroniques et emploi » dans la fonction publique territoriale (FPT). Elle continue sa collaboration avec l'association [im]Patients, Chroniques & Associés (ICA).

La MNT poursuit le développement de son projet maladies chroniques et emploi. Après la publication de son guide « Maladies chroniques et emploi dans la fonction publique territoriale » début 2016 conçu en collaboration avec ICA, partenaire de la MNT depuis 5 années, elle a créé un nouveau mini-site web, accessible à compter du 15 mars sur www.mnt.fr/la-mnt/prevention-sante/maladies-chroniques

L'e-guide comporte une vidéo (25 minutes) qui reprend les messages clés du guide et peut être vue chapitre par chapitre (3 mn chacun). De nombreuses fonctionnalités sont également disponibles : partage d'information sur les réseaux sociaux, mise à disposition de documents téléchargeables, liens utiles vers des ressources en ligne, recherche par mots clés...

L'e-guide permet aux employeurs territoriaux, aux encadrants et aux agents de disposer **d'informations pratiques** autour des maladies chroniques : conséquences sur la vie professionnelle des agents, ressources internes à la collectivité ou mobilisables à l'externe, **droits statutaires** des territoriaux, dispositifs **d'aide et d'accompagnement**.

Depuis 2010, la MNT s'investit dans le domaine de la **prévention** et développe notamment un accompagnement en **santé et mieux-être au travail** destiné aux collectivités territoriales. Elle souhaite favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des agents territoriaux atteints de maladies chroniques car ils sont deux fois plus touchés que la moyenne nationale¹.

¹ Sources : baromètre MNT-Ifop 2013 de la protection sociale des agents territoriaux ; plan *Améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques 2007-2011* du ministère de la Santé.

LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Jérôme Saddier, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, *Territoires d'avenir*, le pôle mutualiste des services publics locaux.